

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/776-commission-permanente-de-juin-2009>

Commission permanente de juin 2009

- Conseil Général, Conseil Régional - Conseil Général -

Date de mise en ligne : dimanche 5 juillet 2009

Mise à jour le : dimanche 26 juillet 2009

Description :

Crise du lait : le Conseil Général soutient les producteurs et interpelle les pouvoirs publics Le CG de Loire-Atlantique réuni le 23 juin 2009 a adopté un voeu à l'unanimité : « Les producteurs de lait subissent une crise aiguë menaçant l'ensemble de la filière. Cette crise résulte de la remise en cause récente de la régulation des cours des produits laitiers, situation qui ne peut que s'aggraver avec la fin annoncée des quotas laitiers (...)

Journal La Mée Châteaubriant

Sommaire

- [Crise du lait : le Conseil Général soutient les \(...\)](#)
- [Préserver les paysans d'aujourd'hui](#)
- [Agriculteurs](#)
- [Soutien à la Création d'entreprise](#)
- [Histoire et Culture](#)
- [Equipements sportifs](#)
- [Animation locale](#)
- [Aide aux Jeunes](#)
- [Logement](#)
- [Voirie communale](#)
- [Travailleur social - gendarmerie](#)
- [Assainissement non collectif](#)
- [Voie ferrée Nantes-Châteaubriant](#)
- [Brèves infos : cul blanc](#)

Ecrit le 1er juillet 2009

Crise du lait : le Conseil Général soutient les producteurs et interpelle les pouvoirs publics



Eliby- Dessin_vache-orange Dessin de Eliby - 06 23 789 305

Le CG de Loire-Atlantique réuni le 23 juin 2009 a adopté un voeu à l'unanimité : « Les producteurs de lait subissent [une crise aiguë](#) menaçant l'ensemble de la filière. Cette crise résulte de la remise en cause récente de la régulation des cours des produits laitiers, situation qui ne peut que s'aggraver avec la fin annoncée des quotas laitiers pour 2014. L'accord du 3 juin entre le gouvernement et le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL), prévoyant un prix moyen de 280 euros les 1000 litres de lait, ne permet pas d'en couvrir les coûts de production, et encore moins d'assurer une juste rémunération des producteurs » ,

Aussi, le Conseil Général demande au gouvernement « de rouvrir les négociations avec les transformateurs, les industriels, la grande distribution et l'ensemble des organisations syndicales agricoles, sans exclusive, afin d'aboutir à un prix qui tienne compte du coût de production » .

Le Conseil Général interpelle également l'Union européenne, souhaitant qu'elle « revienne sur la suppression annoncée des quotas laitiers et mette en place des mécanismes publics de régulation des prix du lait. La pure logique de marché ne peut pas s'appliquer à une telle activité indispensable à l'équilibre des territoires et qui, sans garde fou, est soumise à une très forte volatilité des cours » .

Le Conseil Général de Loire-Atlantique « est solidaire des agriculteurs du département qui travaillent sans relâche pour proposer aux consommateurs des produits de qualité. Il appuie donc leurs demandes pour permettre la pérennité du maillon production, essentiel aux filières agroalimentaires. ». (communiqué)

Ecrit le 1er juillet 2009

Préserver les paysans d'aujourd'hui

« La déréglementation veut éliminer 25 % des producteurs. Pourtant, nous devons rester nombreux pour fournir une alimentation saine à tous les consommateurs, pour conserver les paysages, pour préserver l'environnement, mais aussi donner des perspectives aux jeunes récemment installés ou à ceux qui veulent s'installer en production laitière. Assurer l'alimentation de demain, c'est d'abord préserver les paysans d'aujourd'hui. »

(Communiqué des producteurs de lait)

Ecrit le 1er juillet 2009

Et voici maintenant les décisions de la commission permanente du 4 juin 2009

Agriculteurs

Le Conseil Général accorde une aide de 5000 Euros pour l'installation d'un jeune agriculteur à Saffré. Il soutient les efforts d'amélioration architecturale et paysagère des bâtiments agricoles à Petit-Auverné, Sion-les-Mines, Rougé, Louisfert, Châteaubriant et Marsac sur Don. Enfin il apporte une subvention à la société des Courses d'Erbray (3000 Euros), au Syndicat du Cheval Breton (2000 Euros), au comice agricole de Derval (2500 Euros) et à la Foire de Béré (20 000 Euros).

Soutien à la Création d'entreprise

La création d'entreprise, pour être viable, ne s'improvise pas. C'est pourquoi le Conseil Général soutient BG Ouest et l'ADIE.

BG Ouest (Boutique de Gestion) assure l'accompagnement des porteurs de projets, (1100 créateurs en 2008) accueillant tous les publics et tout particulièrement les personnes les plus éloignées de l'emploi : travailleurs handicapés ou bénéficiaires de minima sociaux. Sensibilisation, étude du projet, suivi post-crédation. Elle tient des permanences à Châteaubriant. Le Conseil Général lui accorde 110 000 Euros (comme l'an dernier).

L'ADIE finance spécifiquement les personnes qui ne peuvent prétendre à un prêt bancaire : elle a soutenu 252 créateurs en 2008 dont 42 % de bénéficiaires du RMI. Elle leur propose aussi un accompagnement. Le Conseil Général lui accorde 98 800 Euros. L'ADIE intervient sur le territoire castelbriantais.

Un parrain, un emploi : cette association organise des parrainages pour développer l'employabilité des jeunes diplômés, des femmes en retour à l'emploi, des personnes handicapées, des seniors et des jeunes des quartiers sensibles, et enfin des bénéficiaires du RMI. Elle est implantée essentiellement sur Nantes et s'est installée à St Nazaire en février 2008. Elle a parrainé 297 personnes en 2008 avec un taux de réussite de 62 %. Le Conseil Général lui accorde 9 000 Euros.

Enfin le Conseil Général soutient les unions départementales syndicales
CFDT-CGT-CGC-CFTC-FO-UNSA-FSU-SOLIDAIRES. Total 150 000 Euros

Histoire et Culture

Le Conseil Général subventionne **l'ASPHAN** de Nozay (11 000 Euros) pour une étude de faisabilité d'un centre d'interprétation du Patrimoine en schiste - et l'Union des Villes d'Art et d'Histoire pour la promotion des activités touristiques autour de Châteaubriant.

Le Conseil Général signe avec la Com'Com' de Nozay **une convention de préfiguration**, d'un an, pour élaborer le projet culturel du territoire, notamment pour deux actions : « De la bouche à l'oreille » (travail autour des arts plastiques, en lien avec le Hang-Art de Saffré) et pour « Cabaret Cinéma » (spectacles pluridisciplinaires) à l'initiative de La Mano.

Equipements sportifs

Le Conseil Général apporte une aide supplémentaire à Nozay pour l'éclairage du terrain de foot, et à Louisfert pour des vestiaires de football et des espaces d'accueil.

Animation locale

L'association Rencontres, à Châteaubriant, recevra 16 000 Euros (comme l'an dernier) pour ses activités d'accompagnement scolaire (104 enfants inscrits), de création artistique, de jardinage (28 familles). « Le projet est de qualité et constitue une ressource importante sur un territoire où les enjeux interculturels sont complexes. Pour autant le partenariat avec la municipalité castelbriantaise demeure trop restreint » dit le Conseil Général

Celui-ci soutient aussi la Com'Com' du Castelbriantais (5500 Euros), le Relais accueil proximité du Grand Auverné (17500 Euros), l'animation rurale d'Erbray (900 Euros), de Moisdon (900 Euros), les associations de loisirs de Marsac sur Don (600 Euros), Rougé (1450 Euros).

De même que le Judo-club de Châteaubriant qui organise un séjour à Noirmoutier pour des jeunes défavorisés (479 Euros) et Les Potes de(s) 7 lieux de Derval (479 Euros).

Aide aux Jeunes

Le Conseil Général accorde 2028 Euros à la Mission Locale Nord-Atlantique pour son action Santé-Bien-être (200 jeunes en difficulté).

Il finance une partie de la Maison Familiale Rurale de Châteaubriant (18 320 Euros).

Logement

Le Conseil Général accorde 10 925 Euros au Foyer de jeunes travailleurs de Châteaubriant et 14 115 Euros à celui de Nozay.

Il apporte sa caution à 100 % à l'OPAC pour ses opérations de réhabilitation de HLM à Châteaubriant (Renac, 66 logements et La Chère, 5 logements) et à Nozay (Le Patis Jourdeau, 30 logements). [NDLR : La réhabilitation de Renac est prévue depuis très longtemps. Quant à celle de la Ville aux Roses, on en parle seulement ...elle attendra !]

Voirie communale

Le Conseil Général participe à la remise en état de la voirie communale à Derval, Fercé, Grand Auverné, Issé, Louisfert, Moisdon, Noyal sur Brutz, Soulvache et Villepôt.

Travailleur social - gendarmerie

En 2006 le Conseil Général a mis un travailleur social à la disposition du groupement de gendarmerie, afin de renforcer l'accueil et l'assistance aux victimes et de les orienter pour qu'elles aient une réponse adaptée à leur situation (en particulier pour les victimes de violences familiales). Ce travailleur social intervient essentiellement en zone rurale mais n'a pu traiter que 15 % des dossiers, d'une part en raison du flux important des demandes et d'autre part en raison de la dispersion des sites d'intervention. Cette personne va désormais se limiter au secteur Châteaubriant-Pornic et un autre travailleur social est embauché pour St Nazaire, Pontchâteau et le Sud-Loire.

Assainissement non collectif

En Loire-Atlantique il y a environ 48000 installations d'assainissement autonome, non conformes à la réglementation. Chacun des ménages devra donc faire des dépenses de 7000 Euros environ. Mais, depuis le 30 mars 2009, il pourra bénéficier d'un éco-prêt, sur 10 ans, à taux zéro. (Ouf !). Le Conseil Général pourra apporter une subvention de 10 % des travaux, à condition que les communes ou Com'Com' apportent elles-mêmes 5 %.

Voie ferrée Nantes-Châteaubriant

Le tram-train devrait être mis en service en septembre 2011 jusqu'à Nort sur Erdre et décembre 2012 jusqu'à

Châteaubriant . Après actualisation, le coût des travaux est estimé dans la fourchette 150 MEuros - 187 MEuros, hors matériel roulant. Le Conseil Général s'engagerait pour 52.56 MEuros échelonnés sur 5 ans de 2009 à 2013.

Brèves infos : cul blanc

L'appel d'offres pour l'ultime débroussaillage de la voie ferrée Nantes-Châteaubriant est paru dans la presse le 23 juin 2009. Il demande notamment une « coupe à cul blanc » des ligneux, arrachage et dessouchage d'arbres et arbrisseaux.

Un autre appel d'offres est paru le 26 juin pour la réalisation de relevés topographiques sur les 64 km de la ligne Nantes-Châteaubriant

[Exposition au château sur les Marches de Bretagne](#)

[Réfection des chemins de halage du Canal de Nantes à Brest](#)